

24 juin 2015 -11:17

Accord entre les douanes belge et chinoise concernant la lutte contre la contrebande d'espèces animales et végétales protégées

Le couple royal est actuellement en visite officielle en Chine. Une mission économique est associée à cette visite. La douane belge, représentée par l'administrateur général, Noël Colpin, participe à cette mission.

De nombreux accords bilatéraux et déclarations d'intention sont conclus lors de cette mission. Certains de ces documents ont fait l'objet d'une sélection et ont été signés le mardi 23 juin 2015 au «Palais du Peuple» à Pékin, en la présence du Roi et du président chinois.

L'un de ces documents concernait le «Memorandum of understanding» entre les douanes belge et chinoise en vue du renforcement de la collaboration dans la lutte contre le commerce illégal des espèces animales et végétales protégées, la dénommée «Convention de Washington». Une preuve manifeste de l'intérêt que porte l'autorité chinoise à cette collaboration.

Les autorités vont désormais échanger réciproquement d'avantage de données et fournir une assistance mutuelle sur le plan des contrôles dans les aéroports belges et chinois.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be